

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELE

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre de félicitations adressée à Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté, à l'occasion du renouvellement de l'année.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

A l'occasion du Jour de l'An, les télégrammes suivants ont été transmis par M. le Ciel de France :

A Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco

Les membres de la Colonie française et du Gité de bienfaisance, réunis au Vice-Consulat, ont l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime leurs hommages reconnaissants et leurs vœux pour Son Auguste personne, la Famille Princière, et la prospérité grandissante de la Principauté. Ils tiennent à féliciter Votre Altesse Sérénissime de la courageuse expédition scientifique poursuivie dans les régions polaires.

A Son Altesse Sérénissime
Madame la Princesse de Monaco

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime, à l'occasion du nouvel an, les vœux très respectueux et reconnaissants de la Colonie française de Monaco

A Son Altesse Sérénissime le Prince Louis de Monaco

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime, à l'occasion de la nouvelle année, les hommages et les vœux de la Colonie française de Monaco.

Les réponses suivantes ont été reçues :

Du Chambellan du Prince de Monaco

Le Prince me charge de vous transmettre Ses remerciements pour la Colonie française et pour le Comité bienfaisance français, la sympathie de vos compatriotes est aussi chère à Son Altesse que leurs intérêts. La réoccupation.

De Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse Alice

Vous remercie ainsi que la Colonie française des vœux que je vous réciproque à tous, avec l'assurance que mon cœur vous est tout attaché.

ALIX

De Son Altesse Sérénissime le Prince Louis

Vous remercie pour dépêche, envoi souits les meilleurs.

LOS.

A la même occasion, voici les télégrammes qui ont été échangés entre M. le Régent du Vice-Consulat d'Italie et le Chambellan du Prince

Aide de Camp Prince de Monaco
Château de Marcha.

Au nom de la Colonie Italienne et du Comité bienfaisance, veuillez transmettre à LL. AA. SS. le Prince et la Princesse les vœux de bonheur pour la nouvelle année et l'assurance de leur reconnaissance et de leurs sentiments respectueux.

Le Régent, HECTOR DE ANGLIS.

Chambellan Prince de Monaco
à M. Hector de Angelis, régent du Vice-Consulat d'Italie
Monaco

Le Prince et la Princesse remercient la Colonie italienne et le Comité de bienfaisance des sentiments exprimés par votre intermédiaire et ils souhaitent à vos compatriotes la prospérité que mérite leur existence laborieuse.

D'autre part, M. le Consul de France nous communique le télégramme suivant, adressé par lui à M. le Président de la République et la réponse reçue à ce télégramme :

Consul France, Monaco
à Monsieur le Président de la République, Paris

Les membres de la Colonie, qui comprend plus de cinq mille Français, réunis au Vice-Consulat de France, avec le Comité de bienfaisance et l'Association des anciens militaires, ont l'honneur d'adresser à Monsieur le Président de la République leurs respectueux hommages et leurs vœux patriotiques. Ils gardent toujours le précieux souvenir de sa visite dans la Principauté et tiennent à lui exprimer leurs sentiments dévoués et reconnaissants.

du Général Bailloud,
Secrétaire Général Présidence République
à Consul France, Monaco

Le Président de la République s'est montré très touché des sentiments dont vous vous êtes fait l'interprète de la part de la Colonie française et des associations françaises de Monaco, et me charge de vous prier de leur exprimer sa satisfaction.

On lit dans les journaux anglais la note suivante :

« Nous apprenons de source autorisée que « parmi les hommes compétents de toutes les « nations, réunis par la Conférence internationale « de Rome, aucun ne s'est distingué plus que le « Baron de Rolland, avocat général de la Principauté de Monaco.
« Il a même été choisi comme Rapporteur de la « commission législative. Nous félicitons Son Altesse le Prince de Monaco d'avoir un semblable « conseiller. »

On a appris avec grand regret jeudi dernier la mort survenue à Antibes de M. le docteur Paul de Mougins-Roquefort, consul en cette ville de S. A. S. le Prince.

M. Paul de Mougins-Roquefort était chevalier de l'Ordre de Saint-Charles et Officier d'Académie. Lettré et archéologue distingué, il était membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique de France. Le défunt, âgé de 74 ans, jouissait de l'estime et du respect de tous ses concitoyens, et ses obsèques ont eu lieu samedi à Antibes au milieu d'une très nombreuse affluence de notabilités et d'amis.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a transmis ses condoléances à la famille de M. Paul de Mougins-Roquefort.

S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt sont allés aujourd'hui rendre leur visite à M. le Préfet des Alpes-Maritimes et à M^{me} Bardou.

M. le Colonel d'Etat-Major Comte d'Orémieux, premier Aide de Camp de S. A. S. le Prince, est arrivé dimanche dernier.

M. Emile Bernich, Inspecteur Général des Finances, est arrivé hier soir à Monaco où il séjournera en viron une semaine.

M. le Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer et M^{me} Camille Blanc, sont arrivés hier de Paris et ont repris leurs quartiers d'hiver en leur villa Varavilla.

M. Georges de Dramard, Président de l'Exposition Internationale du Palais des Beaux-Arts, est de retour depuis samedi dans la Principauté.

Mercredi dernier, à dix heures du matin, ont eu lieu les obsèques de M^{me} Caroline-Magdeleine-Elisabeth Ferry, veuve du capitaine du génie Florence, qui fut au service de S. A. S. le Prince Honoré V.

Une nombreuse affluence de notabilités, d'amis et de population ont assisté aux obsèques de la vénérable défunte. Le deuil était conduit par son fils, M. Philibert Florence, et ses cousins, M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, le Vicomte et le Commandant Gastaldi, et M. le Chevalier Donnéve de Martinaud.

M. le Colonel d'Etat-Major Bellando de Castro, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, était présent en uniforme, ayant été délégué pour représenter le Prince.

Assistaient également aux obsèques : S. Exc. M. le Gouverneur Général ; M. le Baron de Romeuf, Secrétaire Général ; M. le Chevalier Jolivot, Conseiller d'Etat ; M. le Colonel Comte de Christen, Commandant Supérieur ; M. le Chevalier de Loth et M. Victor Otto, Adjoint au Maire ; M. le Capitaine Plati, etc., ainsi qu'un grand nombre de dames de l'Association des Mères Chrétiennes, dont M^{me} veuve Florence était présidente d'honneur.

Le char de première classe était recouvert de nombreuses couronnes et précédé de la confrérie des Pénitents et Pénitentes de la Miséricorde. Le service religieux a été solennellement célébré à la Cathédrale par M^{sr} Ramin.

Demain soir sera donné par l'Administration du Cercle des Etrangers de Monte Carlo un très beau concert, dont nous publions plus loin le programme, au profit de la souscription pour le monument à ériger à la mémoire de Charles Garnier, le regretté architecte de l'Opéra de Paris et du Théâtre du Casino de Monte Carlo.

D'après l'état officiel fourni par le Corps médical de la Principauté, il n'a été constaté, pendant la première huitaine de ce mois, aucun cas de maladie contagieuse. L'état sanitaire est excellent.

Hier est entré dans notre port le yacht à vapeur américain *Vérana*, venant de la Spezia.

509 tonneaux de jauge. Propriétaire : M. E. Higgins; 2 passagers; 58 hommes d'équipage; capitaine Trayler.

Le Tribunal Supérieur, dans ses audiences des 3 et 5 janvier 1899, a prononcé les condamnations suivantes :

Baldini Fabien-Henri, né à Monaco (de parents étrangers) le 22 août 1882, garçon d'office, demeurant à la Turbie, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Lavaud Louis, né à Périgueux (Dordogne) le 17 septembre 1849, jardinier-fleuriste, sans domicile, quinze jours de prison pour mendicité.

Muset Jules-Dominique, né à Cambrai (Nord) le 22 avril 1859, sans profession, demeurant à Nice, un mois de prison pour grivèlerie.

Bignante Etienne, né à Canale (Italie) le 19 décembre 1846, journalier, demeurant à Monaco, deux mois de prison pour outrage public à la pudeur.

Lorenzi Guillaume, né à Bergamo (Italie) le 3 décembre 1855, cocher, demeurant à la Turbie, huit jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Giorgis Jean, né à Chiusa-di-Pesio (Italie) le 8 août 1860, peintre, demeurant à Monaco, quinze jours de prison et 16 francs d'amende pour ivrognerie; prononcé la déchéance édictée par l'article 256 du Code pénal (par défaut).

Verrando Antoine, né à Vintimille (Italie) le 1^{er} février 1840, aubergiste à Monaco, 16 francs d'amende pour tenue d'un garni sans autorisation.

Verrando Marie, épouse Palanca, née à Vintimille (Italie) le 18 décembre 1856, logeuse à Monaco, 16 francs d'amende pour tenue d'un garni sans autorisation.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le *Prix Journu*, qui a eu lieu mercredi dernier, a réuni vingt-six tireurs. MM. Erskine, 9 sur 10, premier; Demonts, 8 sur 10, deuxième; la troisième place a été partagée entre MM. Asti et Roberts, 4 sur 5.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Eze, Ker et le comte de Robiano.

Vendredi dernier, vingt-sept tireurs ont pris part au *Prix Curling*, qui a été gagné par M. le comte Voss, 9 sur 9; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Duperron et Paccard, 8 sur 9.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Galfon, Robinson et Asplen.

Trente-trois tireurs ont pris part, hier lundi, au *Prix Pfeil*, qui a été gagné par M. Brasseur, 6 sur 6; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. le comte Voss et le comte de Robiano.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Galfon et Erskine.

Mercredi 11 Janvier. — *Prix Vodd* (handicap), 1,000 fr.
Samedi 14 Janvier. — *Prix Gajoli* (handicap), 1,000 fr.
Mardi 17 janvier. — *Prix de Soragna* (handicap), 1,000 fr.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

les 20, 21 23, 24, 26 et 28 Janvier 1899

1^{er} Jour, Vendredi 20 Janvier. — *Grande Poule d'Essai*, 2,000 francs et une Médaille d'Or.

2^{me} Jour, Samedi 21 Janvier. — *Prix d'Ouverture*, 3,000 francs et une Médaille d'Or.

3^{me} et 4^{me} Jours, Lundi 23 et Mardi 24 Janvier. — *Grand Prix du Casino*, un Objet d'Art et 20,000 francs.

5^{me} jour, Jeudi 26 Janvier. — *Prix de Monte Carlo* (grand handicap libre), 3,000 fr. et une Médaille d'Or.

6^{me} jour, Samedi 28 Janvier. — *Prix de Consolation*, une Médaille d'Or et 2,000 francs.

CONCOURS DE DEUXIÈME SÉRIE

Lundi 30 janvier. — *Prix des Myosotis*, 1,000 francs.

Jeudi 2 février. — *Prix des Hortensias* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 3 février. — *Prix des Dahlias* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 6 février. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.
Mercredi 8 février. — *Prix des Eillets* (handicap), 1,000 francs.
Vendredi 10 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 11 Janvier 1899, à 8 h. et demie

GRAND CONCERT

donné au profit de la souscription

POUR LE MONUMENT A ÉRIGER A LA MÉMOIRE DE

CHARLES GARNIER

Architecte de l'Opéra de Paris et du Théâtre du Casino de Monte Carlo

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M^{me} DESCHAMPS-JEHIN, de l'Opéra

M^{me} BLANCHE MAROT, cantatrice

M. DEZSO LEDERER, violoniste

et de M. DIEUDONNÉ, du Vaudeville

- Ouverture du *Roi d'Ys*..... Lalo.
- Récitatif et Cavatine de l'opéra *Proserpine*. Paesello.
Madame DESCHAMPS-JEHIN.
- Concerto, pour piano et orchestre :..... Saint-Saëns.
M. DEZSO LEDERER.
- Deux *Bergerettes du XVIII^e siècle* **
(Transcrites par M. Wekerlin).
A. Je connais un berger discret....
B. Je n'irai plus au bois....
Mademoiselle Blanche MAROT.
- La Troyenne regrettant sa Patrie*, fragment des *Erinnyes*..... Massenet.
Solistes : MM. SANSONI et DOREL.
- Ode à Charles Garnier*..... Jules Méry.
Dite par M. DIEUDONNÉ.
- Entr'acte de l'*Arlésienne*..... Bizet.
- Deux *Mémoires inédites*..... Léon Jehin.
A. La Harpe cachée — B. Le Secret.
(Poésies d'André Van Hasselt).
Madame DESCHAMPS-JEHIN.
- A. *Nocturne*..... Chopin-Sarasate.
- B. *Deux poèmes hongrois*..... Lederer.
M. DEZSO LEDERER.
- Chanson de *Solveig*..... Grieg.
Mademoiselle Blanche MAROT.
- Espana*, rapsodie Chabrier.

PRIX D'ENTRÉE : Fauteuils, 5 francs

Jeudi 12 Janvier 1899, à 2 h. et demie

8^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

- Lénore*, symphonie en mi majeur J. Raff.
1^{re} PARTIE. — Bonheur d'amour.
A. Allegro — B. Andante quasi larghetto.
- 2^{de} PARTIE. — Séparation : Marsch tempo.
- 3^{de} PARTIE. — Réunion dans la mort, allegro.
- Coriolan*, ouverture..... Beethoven.
- Shylock*, musique pour le drame de Shakespeare (1^{re} aud.) G. Fauré.
A. Entr'acte — B. Epithalame — C. Nocturne
— D. Final, allegro vivo.
- Fragment du *Cinquième Concerto*..... Haendel.
- Entrée des Dieux au Walhall* (Rheingold). Wagner.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

. SUR LE LITTORAL

M^{me} la princesse d'Essling vient d'être nommée présidente à Nice du Comité des Dames de la Société de Secours aux Blessés militaires.

On a appris avec plaisir sur tout le littoral que le yacht royal *Victoria and Albert*, a reçu l'ordre de se tenir prêt à embarquer la Reine d'Angleterre à Portsmouth le mercredi 8 mars au matin.

Le yacht quittera Portsmouth à 1 heure de l'après-midi de manière à mouiller en rade de Cherbourg avant la nuit.

La reine quittera Cherbourg le jeudi 9 pour venir à Nice.

L'impératrice Eugénie est arrivée vendredi matin en gare de Menton, accompagnée de M^{me} Lebreton et de son secrétaire M. Pietri. L'impératrice s'est réinstallée en sa villa Cynos, au Cap Martin.

Le général Joly, gouverneur de Nice, est arrivé hier après-midi, par le rapide de 2 h. 53. Le nouveau gouverneur de Nice a été reçu sur le quai de la gare par le général O'Farrel, le lieutenant-colonel Faure, chef

et-major du gouvernement de Nice, et le commandant de Goetschy.

À la soirée, le général Joly a reçu la visite du général Caze, commandant la 29^e division.

La Vie Artistique

TITRE DE MONTE CARLO. — *Famille*, comédie en 3 actes de M. Auguste Germain. *Monsieur le Directeur*, comédie en 3 actes de MM. A. Bisson et F. Carré.

deux comédies modernes, données au cours de cette dernière semaine, comptent parmi les meilleures qui aient été créées en ces derniers temps à Paris. L'intérêt est hors de pair avec laquelle elles ont été représentées ici, et en particulier le concours de M. Noblet, l'exquis comédien que l'on sait, ont vivement contribué au plaisir causé par ces deux spectacles.

Monsieur le Directeur est le chef d'œuvre — sans réserve de ceux qui ont été représentés — M. Auguste Germain, un de nos plus spirituels et de plus distingués confrères parisiens. C'est un tableau de mœurs et malheureusement peu chargé de l'état social et mental d'une « famille » de boulevardiers appartenant au monde de la Bourse, monde où la vie est partagée entre les soucis d'argent et le plaisir de s'amuser ou de paraître s'amuser quand même.

Le titre de *Monsieur le Directeur* est aussi intéressant que celle par laquelle s'ouvre la comédie de M. Auguste Germain : il est quatre heures du soir et successivement arrivent la mère de famille, M^{me} Dorfeuille et sa fille Huguette, qui, brisées de fatigue, reviennent d'un bal; ensuite M. Dorfeuille qui sort chez quelque « bonne amie » qu'il est allé retrouver après avoir conduit « ces dames » dans le monde; puis l'aîné qui revient décafé du cercle; enfin tandis que l'un des précédents se retirent dans leurs chambres rassés de fatigue, c'est Georges, le plus jeune de la famille, qui lui vient de se lever et qui, avant de partir pour le lycée, dont il est un des plus beaux produits... fait traduire sa version anglaise par le valet de chambre de son père. On est tout de suite fixé sur la « fare » que nous annonce le titre de la pièce qui d'ailleurs se maintient jusqu'au bout dans cette note fine et railleuse et d'un très grand intérêt de psychologie humaine.

Joie avec un art parfait par M. Noblet, déjà cité; par Galipaux, inénarrable en collègien *recordman* de natation et autres sports musculaires; par M. Henry Meyer et Lagrange, artistes toujours si consciencieux et si remarquables dans la façon de composer leurs personnages, *Famille* nous a permis de revoir la charmante M^{lle} Suzanne Desprès, — la créatrice de *l'Ince* — et d'applaudir autour d'elle l'élégante M^{lle} Vidal, les excellentes M^{mes} Marie Délia et Hélène Reyé.

Monsieur le Directeur, qui est une comédie essentiellement amusante, n'ayant pas grande prétention à la comédie de mœurs et empruntant ses meilleurs effets au vieux jeu du quiproquo, habilement conduit et finalement noué, n'a pas obtenu un moindre succès. Le principal personnage est un Directeur de Ministère, fonctionnaire de pure fantaisie, mais de caricature aimable et spirituellement crayonnée par MM. A. Bisson et F. Caé. Célibataire, et de tempérament très inflammable M. le Directeur n'a pas grande illusion sur la vertu des belles sollicitieuses, mais il advient qu'à force de pallonner, ce véritable Lovelace administratif se laisse séduire à son tour par la belle-sœur d'un de ses subordonnés, et que, pris à son tour au piège amoureux, M. le Directeur fait une fin en épousant cette belle et insidieuse « fine-mouche » qui, veuve, jolie et riche, est revenue tout exprès d'Amérique, où elle a fait fortune, pour régner la morale et épouser en justes noces le volage et aimable directeur.

M. Noblet est en tous points merveilleux en ce rôle de fonctionnaire boulevardier. M^{lle} Raphaële Sisos, une des plus élégantes et des plus talentueuses actrices du Gymnase, a été exquise dans le personnage de la séduisante Suzanne. MM. Galipaux, Lagrange, Rablet et Baudhuin M^{mes} Bréval et B. Legrand ont tous contribué, selon leur coutume, à une parfaite interprétation à laquelle le public a longuement fait fête. M.

CONCERTS CLASSIQUES ET INTERNATIONAUX

La plus grande variété règne dans les concerts de la présente année et il convient de féliciter M. Jehin d'avoir introduit à chacun d'entre eux quelque œuvre nouvelle, moderne et intéressante. C'est ainsi que le sixième Concert classique comprenait comme pièce importante la trilogie de *Wallenstein* de Vincent d'Indy; l'auteur, qui est considéré comme le chef de la jeune école française, peut encourir le reproche d'avoir subi un peu trop l'influence wagnérienne; mais il n'en reste pas moins acquis que *Wallenstein* est une composition de premier ordre, et d'un intérêt soutenu dans ses trois parties, *le Camp, Max et Thécla*, et *la Mort de Wallenstein*, page animée d'un souffle tragique et puissant. L'orchestre s'est surpassé dans l'exécution de cette œuvre hérissée de difficultés.

Au même programme, la *Symphonie pastorale*, toujours belle à réentendre; puis le *Zigeunerleben* de Schumann, dont les chœurs ont fait ressortir l'exquise coloration; et pour terminer, la *Huldigungsmarsch* de R. Wagner.

Au septième Concert classique, l'auditoire a particulièrement apprécié la délicieuse *Symphonie en sol mineur* de Mozart, certainement la plus admirable du grand maître de Salzbourg, et dont M. Jehin a souligné à merveille les plus fines intentions.

Après le doux Mozart, c'est le puissant Wagner qui a triomphé dans la *Bacchanale* du *Tannhäuser*, dont c'était la première audition à Monte Carlo, et qui a été couverte d'applaudissements.

Enfin, au même programme, signalons le *Phaëton* de Saint-Saëns, page remarquablement descriptive, et la *Fest-Ouverture* de Lassen, œuvre de circonstance mais fort bien écrite et que l'orchestre a brillamment enlevée.

Le concert italien a servi de rentrée à M. Vigna, le distingué chef d'orchestre, et ce concert a été un véritable événement, grâce à l'intérêt des œuvres nouvelles inscrites au programme.

Citons en première ligne la *Symphonie en ré* de M. Florida. Cette composition a remporté le prix au concours de la « Società del quartetto » de Milan, et n'avait jamais été exécutée; c'est donc à une audition entièrement inédite que nous avons assisté. L'œuvre de M. Florida dénote un remarquable talent de symphoniste et de mélodiste; les deux premières parties surtout, *allegro* et *scherzo*, en sont magistralement traitées. L'ensemble est richement orchestré et le public a fait un accueil chaleureux à cette composition, admirablement interprétée par l'orchestre et conduite avec une fougue savante par le jeune maestro Vigna.

Une autre œuvre importante du même concert fut *Il cuore di Fingal* de M. Celega; d'une instrumentation sonore et colorée, d'un souffle élevé, ce poème symphonique a obtenu un vif succès.

Notons encore l'intermezzo de *Manon* (Puccini) et *A sera*, nocturne pour quatuor de Catalani.

Au cours de cette belle séance, une pianiste remarquable, M^{lle} Alliès qui s'était déjà fait applaudir au dernier concert moderne, a exécuté fort correctement le concerto en ut mineur de Mozart et a fait preuve d'un talent aussi délicat que charmant dans l'*Impromptu* en fa dièse de Chopin et dans la *Source enchantée* de Dubois.

Lettre de Paris

Paris, 8 janvier.

Puisque vous allez avoir incessamment à Monte Carlo une fête au profit du monument de Charles Garnier, j'ai pensé qu'il serait d'un intérêt particulier pour vous de connaître les détails suivants sur le legs des dessins du grand architecte, qui vient d'être fait par sa veuve, à la bibliothèque de l'école des Beaux-Arts: tous ces dessins, dont l'importance artistique est considérable, ont été relevés au cours de ses voyages par l'éminent auteur de l'Opéra. M^{me} Charles Garnier y a joint une considérable collection d'ouvrages d'architecture, de photographies et de médailles. Celles-ci ont été placées dans une vitrine spéciale et sont au nombre de quarante-sept. Il en est de fort intéressantes, entre autres la médaille du Jubilé

Pasteur, celle de l'exposition de Chicago, gravée par Roty, celle de Charles Garnier lui-même, qui est un fort beau médaillon du maître, et enfin la médaille du Salon, tout en or massif, que Charles Garnier conserva intacte, bien qu'elle représentât pour lui, au moment où elle lui fut décernée, une somme considérable.

Très prochainement, les livres, brochures, dessins et aquarelles légués par M^{me} Garnier, pourront être mis à la disposition du public.

Pour l'instant, les conservateurs de la bibliothèque de l'école des Beaux-Arts s'occupent à les classer, ce qui est un travail considérable, car les cartons de Charles Garnier étaient abondamment garnis.

Les dessins les plus précieux et qui sont de nature à intéresser plus particulièrement l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, c'est le recueil des monuments du royaume de Naples se rattachant à la monarchie angevine.

Ces dessins, dont quelques-uns sont d'une grande beauté, présentent un double intérêt au point de vue de la reconstitution.

Ils prouvent que notre art gothique a influencé l'architecture italienne à l'époque des ducs d'Anjou, et a donné naissance en se transformant au style de la Renaissance.

Les documents recueillis par Charles Garnier n'ont pas servi au duc de Luynes, qui n'écrivit point l'ouvrage qu'il avait projeté et dont il est à espérer que cette idée, d'ailleurs excellente, soit prochainement reprise.

Les dons faits par M^{me} Garnier seront extrêmement intéressants à consulter pour les élèves de l'école des Beaux-Arts.

Dans tous ses dessins, le maître révèle un très grand souci de la simplicité, de la pureté des lignes, qui seront d'un heureux exemple pour nos futurs architectes.

Les tribunaux parisiens ne chôment jamais, en ce sens que les amateurs de causes célèbres ont toujours au moins deux ou trois fois par mois l'occasion d'assister à quelque procès destiné à marquer dans les annales judiciaires; c'est ainsi que cette semaine ce fut le tour de la fameuse bande de Neuilly, qui comparait mardi devant un auditoire nombreux. On sait qu'il s'agit d'une bande d'individus, une trentaine, accusés d'avoir commis soixante-dix attaques nocturnes et plusieurs tentatives d'assassinat dans la région de Neuilly et de Levallois-Perret, au cours de l'année 1897.

Leurs exploits rappellent ceux des bandes les plus célèbres de malfaiteurs.

Koch, le chef des Etrangleurs de Neuilly, a l'audace des Chatelain, des Hug, des Chenal, des Poulmann, des Tep-paz, les grands bandits d'autrefois.

Il a été arrêté, avec ses lieutenants Colombin et Prieur, le 15 juillet 1897.

Dans la nuit du 13 juillet, ils avaient commis dix attaques nocturnes et trois tentatives d'assassinat.

M. le juge d'instruction Lemerrier, qui a dirigé cette affaire avec une habileté remarquable, a pu, grâce aux révélations de Koch, reconstituer toutes les phases de cette épopée de vol et de sang.

Quand ces malfaiteurs avaient dévalisé un passant attardé, ils l'assommaient, lui crevaient les yeux avec des badines et souvent le jetaient à la Seine ou dans les fossés des fortifications.

Koch s'est reconnu l'auteur de la série d'attentats anarchistes attribués à un personnage jusqu'alors mystérieux: le vieux Polonais; mais on a tout lieu de douter de la sincérité de cet aveu.

La bande se composait de trois groupes: la petite, la moyenne et la grande équipe.

La petite équipe volait aux étalages, les deux autres détroussaient les passants. Tous se reconnaissaient à l'aide d'un signal ou d'un mot d'ordre: *Lipos*.

Plusieurs étaient doués d'une habileté professionnelle remarquable. Ils « travaillaient » avec tout un arsenal de fausses clés, de revolvers, de poignards. Un d'eux s'était fabriqué une massue composée d'une canne de jonc flexible dont l'extrémité était recouverte d'une plaque de plomb. Cette matraque lui servit à commettre un assassinat aux environs d'Evreux.

Et lorsqu'on songe que l'ainé de ces sinistres bandits vient d'avoir vingt-trois ans, on ne peut s'empêcher de frémir devant cette précocité inconsciente, et le penseur se demande avec anxiété si vraiment le crime n'est pas le résultat de certaines circonstances héréditaires et fatales, car il y a dans cette bande des comparses âgés de douze ans!

Quoi qu'il en soit, voilà un procès qui va demander pour le moins une quinzaine d'audiences. Il fera certainement époque et les détails en seront sans doute conservés à titre documentaire par les psychologues de la criminalité.

Décidément, les morts vont vite et la Camarde impitoyable ne cesse de brandir sa faux et de créer de nouveaux vides. Hier c'était Rodenbach qui disparaissait; aujourd'hui c'est Edouard Hervé; demain, hélas! ce sera, qui sait le nom, quelque autre belle intelligence. Du moins Hervé avait-il parcouru plus longtemps sa route; mais les regrets qu'il laisse n'en sont ni moins profonds, ni moins légitimes, car en cette éminente figure s'éteint l'un de ceux qui, — en dehors de toute opinion, — firent le plus grand honneur à la profession de journaliste.

Vers la fin de l'Empire, les journaux ne pouvaient accueillir qu'avec mille précautions les écrivains indépendants, et M. Edouard Hervé, après avoir publié une série d'articles remarquables de trop près, dans l'*Epoque* et dans le *Temps*, dut renoncer à toute collaboration aux journaux français. Il devint le principal correspondant du *Journal de Genève*. Pourtant un nouveau régime pour la presse ayant été inauguré, il fonda, avec J.-J. Weiss le *Journal de Paris*, une des feuilles les plus hostiles à l'Empire, et qui devint, quelques années plus tard, le *Soleil*, journal politique à cinq centimes dont il a été le directeur jusqu'à son dernier jour.

L'action politique de M. Edouard Hervé, pendant, plus de trente ans, fut très vive. C'est lui qui célébra hautement la « réconciliation de la Maison de France » lors de la visite du comte de Paris à Frohsdorff. Les polémiques, à ce moment, furent ardentes, et le directeur du *Soleil* eut un duel avec le directeur du *XIX^e Siècle*, un journaliste de race, lui aussi, et un bel écrivain, M. Edmond About.

Mais où le tempérament de polémiste qu'apportait M. Hervé se révéla le mieux, c'est au cours de la violente campagne menée par le *Soleil* contre Jules Ferry, durant la discussion des lois sur l'enseignement.

M. Edouard Hervé devint le champion des orléanistes, un mousquetaire dont l'épée d'académicien valait bien, d'ailleurs, une rapière.

Il voulut alors prendre une part active à la politique et se fit élire conseiller municipal de Paris. Le goût lui vint sans doute de se mêler directement aux affaires publiques. Il se présenta plusieurs fois aux élections législatives, à Paris et en province; mais il ne fut jamais élu. Entre deux ballottages malheureux, il entra à l'Académie française, en 1886, et il occupa le fauteuil du duc de Noailles.

M. Edouard Hervé a publié deux ouvrages d'histoire peu connus, qu'on estime cependant; mais c'est au journalisme qu'il doit sa réputation, et sa réputation est des plus enviables. Il est demeuré fidèle à la tradition de la presse française, en se montrant « libéral » parmi les conservateurs monarchistes. Il laissait volontiers près de lui, dans son journal, ses collaborateurs soutenir des théories tout opposées aux siennes, sur certains points n'engageant pas la doctrine de son parti; et il honora vraiment la presse française, du premier au dernier jour de sa longue et brillante carrière. Son fauteuil de l'Académie sera peut-être occupé par un écrivain de valeur plus grande; mais M. Edouard Hervé laissera une place vide dans les rangs des journalistes.

S. L.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE SUR LICITATION
APRÈS RENVOI

Le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, et par devant monsieur Eliacin PLANTIF, juge audit Tribunal, à ce commis, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné provenant de la succession de Thérèse-Alexandrine MARSAN, épouse MARTIN.

En exécution: 1^o d'un jugement rendu par le Tribunal Supérieur, le onze novembre dernier, enregistré; 2^o d'une ordonnance rendue par le Président dudit Tribunal, le vingt-huit décembre suivant, aussi enregistrée;

QUALITÉ DES PARTIES:

A la requête de:

1^o La dame Marie-Micheline MARSAN, épouse du sieur Joseph Asso, restaurateur, demeurant ensemble à Monaco, le mari agissant pour la due assistance et autorisation de sa femme;

2^o Le sieur Jean-Lazare-Roch MARSAN, docteur en médecine, demeurant à Monaco;

3° Et le sieur Antoine-Jean-Favinien MARSAN, étudiant en médecine, demeurant à Vintimille (Italie),
Poursuivants,
 Ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e VALENTIN, notaire.

Contre la dame Marie-Madeleine-Anne BRACCO, veuve MARSAN, et aujourd'hui épouse du sieur Jean-Claude-Joseph BERLATO, mécanicien, demeurant ensemble à Nice, prise : 1^{er} en qualité de mère et tutrice de : 1° Joseph-Nicolas-Anastase-Jean MARSAN ; et 2° Honorine-Jeanne MARSAN, ses enfants mineurs, issus de son premier mariage avec Jean-Baptiste MARSAN ; les mineurs susnommés ayant ledit sieur BERLATO, pour cotuteur, et le sieur Honoré BELLANDO, caissier à la Société des Bains de Mer de Monaco, pour subrogé-tuteur ;

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE :

2^{ent} Et comme ayant droit à l'usufruit du quart des biens dépendant de la succession de son défunt mari.

La dame BERLATO autorisée à ester en justice aux termes d'une autorisation maritale reçue en minute par M^e Valentin, notaire susnommé, le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistrée ;

Co-licitants.

Une parcelle de terrain de la contenance de six cent quarante-quatre mètres carrés, y compris une maison rurale d'exploitation, sise à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit Tenao, inscrite au cadastre de la Principauté sous les numéros 245 et 246, section E ; confrontant : du nord, au sieur Louis Bermond ; du sud, à la dame Catherine Marsan, veuve Curti ; de l'est, aux hoirs de Millo et à la dame Marie Marsan, veuve Crovetto ; et à l'ouest au chemin aboutissant à la route de Monaco à Menton.

MISE A PRIX :

La mise à prix a été fixée, par le jugement sus-énoncé, à la somme de dix-huit mille francs, ci. **18,000 fr.**

Mais conformément à la teneur de l'Ordonnance du vingt-huit décembre dernier, aussi sus-énoncée, cette mise à prix sera abaissée si elle n'est pas couverte.

Il est déclaré, conformément aux articles 908 et 603 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription de l'ordonnance d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco, le 3 janvier 1899.

Signé : VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le 3 janvier 1899, folio 53 v^o, case 2. — Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame MONCEL, ci-devant marchande de dentelles à Monte Carlo, sont invités à se rendre, le 20 janvier courant, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité de la faillie.

Le Greffier en Chef,
 RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers du sieur Louis CASABIANCA, marchand de vin, à Monaco, failli, dont les titres de créances ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 24 janvier courant, à 2 heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Pour le Greffier en chef,
 A. Cioco, C. G.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 8 janvier 1899

MENTON, yacht à vap. *Normania*, angl. c. Saws. sur lest.
 NICE, yacht à vap. *Cormoran*, fr., c. Orsi, id.
 CANNES, yacht à vap. *Sigurd*, fr., c. Jianano, id.

GENES, brick-goël. *Nicoletto*, autrichien, c. Vidulich, charbon.
 MENTON, brick-goël. *Costanzo-Tita*, it. c. Marcenaro, vin.
 SAINT-MAXIME, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, bois.
 CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, sable.
 Id. b. *Louise-Auguste*, fr. c. Gandillet, id.
 Id. b. *Indus*, fr., c. Tassis, id.
 Id. b. *Louise*, fr., c. Garel, id.
 Id. b. *Fortune*, fr. c. Dalbéra, id.

Départs du 1^{er} au 8 janvier

MENTON, yacht à vap. *Cormoran*, fr., c. Orsi, sur lest.
 CANNES, yacht à vap. *Sigurd*, fr., c. Jianano, id.
 GIBRALTAR, vap. *Canute*, angl. c. Eales, id.
 MARSEILLE, cutter *Anais-et-Lucie*, fr., c. Caro, id.
 Id. b. *Reine-des-Anges*, fr., c. Orengo, id.
 Id. b. *Louise*, fr. c. Garel, id.
 Id. b. *Saint-Louis*, fr., c. Sammartin, id.
 Id. b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Bianchy, id.
 Id. b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Dalbéra Baptistin, id.
 Id. b. *Fortune*, fr. c. Dalbéra, id.
 Id. b. *Indus*, fr., c. Tassis, id.

AVIS

La famille FLORENCE, très touchée des témoignages de sympathie qui leur ont été donnés à l'occasion de la mort de leur regrettée mère, Madame Caroline-Elisabeth-Magdeleine FLORENCE, née Ferry, remercie toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant à ses obsèques, et prie celles qui n'ont pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien l'excuser en ces douloureuses circonstances.

Une messe sera célébrée en la Cathédrale de Monaco le samedi 14 courant, à 10 heures, pour le repos de l'âme de leur chère défunte.

Le présent avis tient lieu d'invitation.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

Société Anonyme — Capital : 675,000 francs
 Siège Social et Bureaux : Plage de Fontvieille, Monaco

Numéros des obligations de 500 francs 4 p. % sorties au premier tirage et remboursables au siège social à Monaco, à partir du 15 janvier 1899 :

18 —	40 —	92 —	99 —	110 —	130
225 —	312 —	443 —	480 —	483	637
677 —	700 —	785 —	981 —	1.131 —	1.175
1.184 —	1.208 —	1.221 —	1.276 —	1.386 —	1.547
1.679 —	1.724 —	1.728 —	1.740		

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements Imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE
 Prix marqués en chiffres connus

GRAND BAZAR
 MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889.

PRIX FIXE

Grand choix de jouets, maroquinerie, articles de Paris.

Pour cause de cessation prochaine de commerce, un grand rabais sera fait sur toutes les marchandises du Grand Bazar.

Dernière saison de vente.

Nous ne saurions donc trop engager tous nos lecteurs et tous les étrangers en villégiature à Monte Carlo à profiter de cette occasion absolument unique.

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIK MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier 1899	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
2	750.7	49.2	47.0	43.5	48.4	14.0	15.5	15.3	14.0	13.7	68	S.-O. très fort	Nuageux, pluie
3	46.4	47.6	47.4	49.0	51.0	10.0	11.6	12.0	10.0	10.3	65	id.	Beau.
4	58.5	59.2	59.4	60.0	60.7	12.3	14.6	14.0	12.0	11.4	72	S.-O. léger	Beau.
5	63.0	63.7	63.7	64.5	65.5	11.9	14.2	14.3	13.0	12.5	70	id.	Beau.
6	67.5	68.2	67.5	67.5	67.5	12.0	14.4	14.3	13.3	12.0	85	id.	id.
7	67.0	66.7	65.4	65.2	65.0	12.0	13.8	14.0	13.9	13.6	80	id.	Variable
8	64.0	63.7	63.0	62.7	62.6	13.0	14.0	13.0	12.4	12.2	83	id.	Nuageux, pluie
DATES		2	3	4	5	6	7	8					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	15.5	12.5	14.8	14.6	15.0	14.2	14.0	14.2	14.0	14.0	
		Minima	11.7	9.0	11.0	11.2	11.8	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	

Pluie tombée : 19^{mm}, 3

OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recom. par les Célébrités médicales.
ASTHME CIGARES GICQUEL
 Soulagement immédiat. GUÉRISON par les mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL ; brûlé par le malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b^{te}. CIGARES ou PAPIER. 14, rue de la Harpe, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1899